PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du : **À :**	**Mardi 10 mai 2022** **18h00**
Présidence :	**M. Antonio TEIXEIRA**
Présents :	**Mme Dominique BOUSSARD (en visio)** **MM. Stéphane JUNGES, Alain DESOEUVRES, Paul HERRERO, Patrick BASTGEN, Jean-Paul GOUPY, Joël LEBLANC, Hervé PORTENSEIGNE, Patrick TROYSI (District 28), Marc TOUCHET (District 36), Philippe GALLÉ (District 37), Laurent LEGENDRE (District 41) et Benoît LAINÉ (District 45)**
Excusés :	**MM. Marc TERMINET (District 18), Daniel GIRAUD, Patrice COLAS, Jérémy BEAUJOUAN et Bruno MARTINS**
Assistent à la séance :	**MM. Michel BONNICHON (Président de la CRA), Dominique PAJON (Représentant des clubs Nationaux – En visio), Michel REBRIOUX (Responsable IR2F), Jérôme MONOT (DTR) et Maxime MALDENT (RAF IR2F)**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Antonio TEIXEIRA ouvre la séance à 18h00.
Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents et les remercie de leur présence.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal du Comité de Direction du 29/03/2022.

- Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est validé.

Procès-verbal du bureau du Comité de Direction du 26/04/2022.

- Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est validé.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Hommages

- M. Henri MONTEIL ancien secrétaire général de la FFF, ancien Président du District de Charente,
- M. Claude ZIMMERMAN ancien membre du CD, joueur de Monaco, secrétaire du club d'Orléans,
- M. Maurice BIJOTAT grand-père de Matthieu LEYMARIE, administratif des compétitions de la Ligue,
- M. Pascal RIEAU pour le décès de sa maman, de son gendre Julien GALERNE, prompt rétablissement à son épouse Sylvie,
- Du papa de Fabien Guillet (arbitre Régional 1).

Présente aux familles des défunts ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

Prompt rétablissement

- Mme Dominique BOUSSARD membre du Comité de Direction.
- M. Marc TERMINET, Président du District du Cher.

Divers :

- **Courriers FFF, Ligue et Districts**

- Arrivé d'un nouveau délégué Monsieur VANDEWAETER Florian en provenance de la Ligue de Paris Ile de France,
- La phase d'accession Nationale U 19 F => barrage contre la Ligue du Centre-Ligue Occitanie.

- **Bilan des Coupes du Centre Ballan Miré D37**

- Réflexion à mener pour l'organisation la saison prochaine d'une journée fête du foot féminin,
- Remerciements au club du FC Ouest Tourangeau et aux bénévoles du club pour la parfaite organisation des finales.

- **Car podium prêt**

- Compte tenu des problèmes rencontrés, l'utilisation du car podium est réservé uniquement aux actions de la Ligue et des Districts.

- **Financement des visites CDTIS et CRTIS**

- Une Visio sera programmée avec les Présidents de District.

- **Affaires Sociales :** Dossier de Monsieur Kenzy BENTOBBAL

- Benoit LAINE (Président du District du Loiret) représentera la Ligue pour la remise du chèque.

- **Clubs en infraction statut de l'arbitrage Ligue**

- Fabrice LE MEUR est chargé de prendre contact avec l'ensemble des clubs en infraction.

- **Validation du projet du développement de l'arbitrage**

- Le Président de la Ligue après avoir présenté le budget prévisionnel de ce projet avec l'aide financière prévue par la Ligue, demande aux Présidents de District de se positionner pour fin mai afin de lancer l'appel à candidature des deux postes de Conseillers Technique Départementaux en Arbitrage.

- **Commission de discipline appel FFF**

- Le Comité Directeur prend note des décisions.

- **Championnat de France sapeurs-pompiers de football**

- La finale de ce championnat se déroulera au Centre Technique de Régional de Châteauroux du 26 mai au 28 mai 2022.

- **Coupe de France 2022/2023**

- Deux dates concernant le tour préliminaire et le 1er tour auront lieu sur le mois de juin.

- **Fermeture de la Ligue**

- La Ligue sera fermée pour les congés d'été du 1er août au 15 août inclus.

- **Représentant du Football Diversifié**

  Pour des raisons professionnelles Monsieur Stéphane SMAGUE, représentant du football Diversifié aux Assemblées Fédérales présente sa démission. Un appel à candidature sera effectué.

- **Candidature supplémentaire aux Assemblées Fédérales (+ de 50 000 licenciés)**

- Nous avons reçu deux candidatures Monsieur Alain DESOEUVRES comme titulaire et Monsieur Hervé PORTENSEIGNE comme suppléant.

  Ces candidatures devront être validées par la Commission des Opérations Electorales.

- **Assemblée Générale Ligue**

- L'Assemblée Générale d'hiver aura lieu le 29 octobre 2022 au Staps d'Orléans.

- **Assemblée Fédérale**

- Assemblée Fédérale de la FFF est avancée au 12 novembre 2022 compte de la tenue de la Coupe du Monde au QATAR.

- **Instructeur Disciplinaire Ligue**

- Le Comité Directeur valide la nomination de Monsieur Didier DE MARI comme instructeur auprès de la Commission de Discipline.

- **Licence à points**

- Le Projet de la licence à points dans l'ensemble de la Ligue et de ses Districts sera présenté à l'Assemblée Générale de la Ligue du 11 juin 2022.

- **Le bonus/malus**

- Le Projet du Bonus/Malus pour les Championnats Régionaux sera présenté à l'Assemblée Générale de la Ligue du 11 juin 2022.

- **Médailles Fédérales**

- Le Comité Directeur valide la proposition des Districts concernant l'attribution des Médailles Fédérales et les transmets à la FFF pour validation.

- **Séminaire des Administratifs LIGUE/DISTRICTS (voir détail au chapitre TECHNIQUE)**

- Maxime MALDENT, Responsable du Développement de l'IR2F et du CTR, dresse le bilan du séminaire des administratifs de la Ligue et des Districts qui s'est déroulé le 05 avril dernier.

  De l'avis de l'ensemble des participants ce séminaire est à renouveler.

- **Séminaire sur l'employabilité**

- Maxime MALDENT, Responsable du Développement de l'IR2F et du CTR, dresse le bilan du 1er séminaire sur l'employabilité qui s'est déroulé le 23 avril dernier avec une bonne participation des Clubs et fait part de leur satisfaction.

- **Assemblée Générale de la Ligue du 11 juin 2022**

- Le Comité Directeur valide l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022 à Vendôme.

- **Tableau remise des récompenses saison 2021/2022**

- Le Comité Directeur prend note du tableau des récompenses concernant les vainqueurs des Championnats Régionaux et de celles pouvant être remises sur le terrain, les autres seront remises de l'Assemblée Générale du 11 juin prochain.

- **Réforme des Championnats N1, N2, N3**

- Le Comité Directeur prend connaissance de l'avancée de cette réforme et de la proposition qui serait faite lors de l'Assemblée Fédérale du 18 juin prochain.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Demandes de Fusions

- Fusions clubs D36 :

Briantes – Lacs (36)
J A Sportive Moulinoise – E S de Francillon

- Fusions clubs D37 :

Huismes – St Benoit la Foret (37)

- Fusions clubs D41 :

Ouzouer (41) – Coulmiers Epieds en Beauce (45)
Chatre/Langon/Mennetou – Romorantin SRC (41)
C S Oucquois – Entente Marchenoir – E VCRF football – U S Selommoise (Union sportive petite Beauce)

- Fusions clubs D18

Belleville sur Loire – Savigny en Sancerre – Boulleret – Verdigny Sancerre (18)

- Fusions clubs D45

U S Beaugency VL – C S Lusitanos Beaugency

⇨ Celles-ci sont à l'étude.

➢ **Point sur les statistiques licences :**

Statistiques licences

	30/04/2020				30/04/2021				30/04/2022				2019/2021		2020/2021	
Catégorie	Nvelle	Renou	Mut	Total	Nvelle	Renou	Mut	Total	Nvelle	Renou	Mut	Total	Différence	%	Différence	%
Fédérale / Senior	2	15	41	58	7	26	24	57	8	26	30	64	6	10,34%	7	12,28%
Fédérale U19/U18				0				0	1	0	0	1	1	0,00%	1	0,00%
Fédérale / Senior F	0	2	4	6	1	4	1	6	1	5	0	6	0	0,00%	0	0,00%
Libre / Senior	3766	14507	3385	21658	3021	14289	2740	20050	4115	13927	2902	20944	-714	-3,30%	894	4,46%
Libre / U19 - U18	516	1954	690	3160	424	1934	663	3021	692	2001	650	3343	183	5,79%	322	10,66%
Libre / U17 - U16	627	2728	757	4112	373	2737	618	3728	827	2513	635	3975	-137	-3,33%	247	6,63%
Libre / U15 - U14	769	3907	822	5498	521	3761	604	4886	1335	3660	676	5671	173	3,15%	785	16,07%
Libre / U13 - U12	889	5094	736	6719	609	4825	583	6017	1685	4334	667	6686	-33	-0,49%	669	11,12%
Libre / Football d'animation	7342	11780	1203	20325	4436	10375	858	15669	10084	8760	857	19701	-624	-3,07%	4032	25,73%
Libre / Senior F	613	1043	319	1975	387	1287	220	1894	535	1242	270	2047	72	3,65%	153	8,08%
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	180	561	151	892	167	570	128	865	175	517	134	826	-66	-7,40%	-39	-4,51%
Libre / U15 F - U14 F	319	520	89	928	163	582	89	834	284	433	76	793	-135	-14,55%	-41	-4,92%
Libre / U13 F - U12 F	351	504	70	925	114	518	50	682	375	436	67	878	-47	-5,08%	196	28,74%
Libre / Football d'animation F	1263	752	65	2080	658	804	64	1526	1429	639	54	2122	42	2,02%	596	39,06%
Foot Entreprise / Senior	3	3	0	6	0	2	0	2		1	0	1	-5	-83,33%	-1	-50,00%
Futsal / Senior	299	458	77	834	120	312	62	494	275	296	46	617	-217	-26,02%	123	24,90%
Futsal / U19 - U18	38	17	10	65	17	14	8	39	43	14	6	63	-2	-3,08%	24	61,54%
Futsal / U17 - U16	7	3	5	15	9	7	4	20	18	13	4	35	20	133,33%	15	75,00%
Futsal / U15 - U14	7	6	0	13	11	5	0	16	3	6	0	9	-4	-30,77%	-7	-43,75%
Futsal / U13 - U12	0	1	0	1	9	0	0	9	5	1	1	7	6	0,00%	-2	-22,22%
Futsal / Football d'animation	12	2	3	17	12	2	0	14	12	1	0	13	-4	-23,53%	-1	-7,14%
Futsal / Senior F	5	0	0	5	0	1	0	1	0	1	0	1	-4	-80,00%	0	0,00%
Futsal / U18 F - U17 F - U16 F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0	0,00%
Futsal / U15 F - U14 F	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0	2	2	0,00%	1	100,00%
Futsal / U13 F - U12 F	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	0,00%	0	0,00%
Futsal / Football d'animation F	3	1	0	4	0	3	0	3	0	1	0	1	-3	-75,00%	-2	-66,67%
Foot Loisir / Foot Loisir	383	384	34	801	206	365	9	580	459	363	24	846	45	5,62%	266	45,86%
Dirigeant / Dirigeant	3055	7657	0	10712	2083	7532	0	9615	2829	7056	0	9885	-827	-7,72%	270	2,81%
Dirigeant / Dirigeante	592	1363	0	1955	378	1371	0	1749	473	1301	0	1774	-181	-9,26%	25	1,43%
volontaire		0	0	0	0	0	0	0	80	0	0	80	80	0,00%	80	0,00%
Arbitre / Arbitre	131	652	68	851	65	642	52	759	144	566	43	753	-98	-11,52%	-6	-0,79%
Technique / Régionale	96	273	50	419	88	287	61	436	120	317	51	488	69	16,47%	52	11,93%
Technique / Nationale	3	38	8	49	4	37	7	48	5	41	7	53	4	8,16%	5	10,42%
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	162	415	33	610	104	400	29	533	98	360	24	482	-128	-20,98%	-51	-9,57%
Animateur / Animateur	111	90	3	204	93	107	3	203	112	110	11	233	29	14,22%	30	14,78%
Sous Contrat / Aspirant	9	11	3	23	7	15	0	22	2	20	0	22	-1	-4,35%	0	0,00%
Sous Contrat / Stagiaire	2	4	1	7	2	5	0	7	1	6	0	7	0	0,00%	0	0,00%
Sous Contrat / Professionnel	10	36	19	65	4	38	22	64	7	32	24	63	-2	-3,08%	-1	-1,56%
Total	21565	54782	8646	84993	14093	52859	6899	73851	26233	49001	7259	82493	-2500	-2,94%	8642	11,70%
Ayant Droit / Ayant Droit	720	21	0	741	242	248	0	490	138	274	0	412	-329	-44,40%	-78	-15,92%
Total	22285	54803	8646	85734	14335	53107	6899	74341	26371	49275	7259	82905	-2829	-3,30%	8564	11,52%

FAFA Transport / Équipements

Après concertation avec les Présidents de District, le Comité Directeur valide les dossiers FAFA suivants :

District	Nom du porteur	Nature du projet	Coût estimatif Clubs (TTC) ou Collectivités (HT)	Aide proposée à la LFA	Commentaires
36	MAIRIE DE CHATEAUROUX	Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique	909 743 €	50 000 €	Dossiers complets et soumis à la LFA pour validation définitive
45	MAIRIE DE MARIGNY LES USAGES	Création d'un terrain de Football à 8 contre 8, éclairé, en gazon synthétique	359 916 €	20 000 €	

Bénévoles d'Or

Le Comité Directeur valide la proposition de la Commission du Bénévolat pour les 10 bénévoles qui seront mis à l'honneur **le samedi 11 juin lors de notre Assemblée Générale à Vendôme :**

- André CHABENAT (Bourges Foot 18)
- Emilie DELERAT (Etoile Sportive Loges et Forêt)
- Marie-France WESSE (Jargeau St-Denis FC)
- Romuald VAUTRIN (FA ST Symphorien)
- Jean-Claude BASTIEN (ES Villebarou)
- Christelle BASTIEN (ES Villebarou)
- Dominique BIDAULT (JFC Jouy-le-Potier)
- Michel LUCAS (Avenir Saint-Amand Football)
- Sandra PATEYTAS (US Lorris)
- Gérard TROTZIER (AS Saint Amand)

COMMUNICATION DU TRÉSORIER

- Situation des clubs / impayés => La Liste sera envoyée aux Districts pour information. Aucune licence ne sera délivrée pour la saison 2022/2023 pour ces Clubs jusqu'à la régularisation de leur compte.
- **Tarifs 2022/2023** identique saison dernière (sauf pour l'augmentation de la Responsabilité Civile imposée par la MDS) => Validation du Comité Directeur
- **Présentation du budget Prévisionnel 2022/2023** => Le Comité Directeur valide celui-ci.
- **Règlement de la CRCC** => Le Comité Directeur valide celui-ci.
- Reprise d'activité du club de l'ASL Allouis (D18) pour la saison 2022/2023.

ARBITRAGE

Félicitations pour nominations Fédérales (01/07/2022) :

- Morgane CHIGNARD en tant qu'Arbitre Féminine Fédérale 2 (AFF2).
- Maxime MESSIER en tant qu'Arbitre Assistant Fédéral 3 (AAF3).
- Bastien BELLANGER en tant que Jeune Arbitre Fédéral (JAF).
- Antoine MASSIAS en tant que Jeune Arbitre Fédéral (JAF).
- Zachary MORALI en tant que Jeune Arbitre Fédéral (JAF).
    - Lucas BAUDON au niveau de la passerelle Fédérale 4 (Retenu sous réserve de l'obtention des minimas aux examens fédéraux de la catégorie F4).

Point de situation sur les effectifs :

Décompo-sition	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021	Au 02 mai 2022	Différence entre le 02/05/2022 et le 30/06/2021	Effectif féminines
CDA 18	123	119	119	98	- 21	4
CDA 28	130	118	99	111	+ 12	3
CDA 36	127	122	109	101	- 8	3
CDA 37	195	180	164	176	+ 12	11
CDA 41	135	128	117	116	- 1	4
CDA 45	190	183	151	150	- 1	9
TOTAL	**900**	**850**	**759**	**752**	**- 7**	34

Point de situation sur les FIA :

- **Formation Initiale en Arbitrage d'avril 2022 :**

Annulée par manque de participant.

- **Formation Initiale en Arbitrage du 14 mai, 21 mai et 22 mai 2022 :**

⇨ 11 inscrits au 10 mai 2022 : 0 du Cher, 4 de l'Eure et Loir, 0 de l'Indre, 1 (et 2 en attente) de l'Indre et Loire, 3 du Loir et Cher, 3 du Loiret.

- La formation se déroulera : le 14 mai sur les installations sportives de Dammarie, les 21 et 22 mai sur les installations sportives de Saran.
- Formation assurée dans sa totalité par Sami MAKHOUL.

NB : Il est dommage que les clubs ne profitent pas de cette opportunité pour améliorer le nombre des arbitres.

Création catégorie « Jeune Arbitre de Ligue Espoirs Féminine » :

Objectif :

- Arbitrer en U18 R1, U18 R2 et U15 R 1 Féminin au centre,
- Assistante en U19 FFF Féminin.
- Arbitres conviées au stage des JAL de fin septembre – début octobre 2022 avec examen théorique.
- En cas de réussite : seront observées et classées en vue d'une nomination JAL.
- Arbitres concernées : être nées de 2002 à 2006.

TECHNIQUE

Les compétitions Jeunes et Féminines :
Retour sur la réunion avec les clubs Seniors féminins R1 à R3 (présentation notamment du projet d'organisation des compétitions à partir de 2022/2023 en lien avec la proposition de réforme des compétitions nationales féminines).

Proposition échéancier volontariats Jeunes et féminins saison 2022/2023 :

- Publication sur le site Internet le 11/05,
- Retour des volontariats pour le 13/06 à 12h,
- Etude avec l'Equipe Technique Régionale le 17/06.

En lien avec les compétitions, rappel du vote réalisé lors de l'AG de Ligue de juin 2021, ajustement du statut des éducateurs Jeunes, féminines et futsal suite à la 1ère année d'accompagnement :

- Absence d'un BMF désigné ou en formation (attestation), amende : 500 €
- Absence d'un éducateur certifié du CFF de la catégorie (attestation sur l'honneur si la personne n'est pas détenteur du diplôme avant le début de saison), amende : 290 €

Les Pôles Espoirs :

⇨ **Pôle Espoir Féminin**

- Concours du Pôle de Tours => le jeudi 5 et le vendredi 6 mai au Centre Technique Régional de Châteauroux.
- Le Comité Directeur valide la liste des joueuses retenues pour la rentrée 2022.
- Le stage de rentrée se déroulera au Centre Technique Régional de Châteauroux du 22 au 25 août.

⇨ **Concours du Pôle de Châteauroux :**

- Le 4 mai : triangulaire
- Le 11 mai : rattrapage
- Le 18 mai : concours
- Du 23 au 25 mai : stage probatoire
- Organisation d'un match pour le Pôle Espoirs le 1er juin face au Pôle de Talence.
- Le stage de rentrée se déroulera au Centre Technique Régional de Châteauroux du 22 au 26 août.

⇨ **Section Sportive de Performance Féminine de Corneille (37) :**

- Le concours de la section de performance féminine de Corneille aura lieu le 11/05 à Tours.

Les Activités en cours :

- Organisation du Festival Foot U13/U13F le samedi 7 mai au CTR ;
- Organisation des jurys PEF/Club lieu de vie le lundi 16 mai en soirée au siège de la Ligue
- Organisation du jury foot à l'école le jeudi 28/04 en visioconférence.
- Organisation du rassemblement régional Foot à l'école le 21/06 au CTR.

Retour sur les évènements organisés au cours des vacances d'avril :

- Inter Ligues U15 à St Sébastien S/L et U15 Avenir au CTR ;
- Inter Ligues U15/U18 Futsal au CTR ;
- Journée régionale Urban's Foot le 21/04 ;

Formation :

- Rappel des dates des jurys (entrée et sortie) et de certifications des TFP ;

JURY BMF 2022/2023

IR2F FFF CENTRE-VAL DE LOIRE

Brevet de Moniteur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335 (arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal officiel du 7 juin 2016)

ARRETE DE COMPOSITION DE JURY

La composition du jury plénier est arrêtée par le Président de la FFF ou son représentant sur proposition du Directeur technique national de la FFF ou son représentant, en qualité de Président du jury. Au sein de l'Organisme de Formation, le Président de la FFF est représenté par le Président de la Ligue régionale ou son représentant.

La composition du Jury plénier du Brevet de Moniteur de Football dont le jury d'entrée se tiendra
le 2 juin 2022 au Centre Technique Régional à Châteauroux
et le jury final **le 7 Juillet 2023**
est fixée comme suit :

PRESIDENT :
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant :
Monsieur Jérôme MONOT, Directeur Technique Régional

MEMBRES :

- le Président de la Ligue régionale ou son représentant : Responsable élu de l'Institut régional de formation : Monsieur REBRIOUX Michel, Responsable élu de l'IR2F
- au minimum deux cadres techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :
  Madame TARTARIN Françoise, Conseiller Technique Régional
  Monsieur CHAUVEAU Nicolas, Responsable pédagogique IR2F
- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :
  Monsieur CARREL Denis, Conseiller Technique Régional
- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :
  Monsieur COLAS Patrice, Membre de l'Union Nationale des Entraîneurs et Cadres Techniques du Football
- au minimum une personne représentante de l'U2C2F :
  Monsieur RIDIRA Baptiste, D.E.S.J.E.P.S. Football, entraineur
  Suppléant Monsieur BOUQUET Maurice, Brevet d'Entraîneur Formateur de Football.

La moitié du jury doit être composée de membres extérieurs (personne qualifiée, représentant(s) des salariés, représentant(s) des employeurs) à l'autorité délivrant la certification.
Le président du jury n'est pas comptabilisé dans la parité entre, d'une part, les membres de la FFF, et d'autre part, les membres extérieurs. Il s'ajoute à la composition établie.
Le jury doit être composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions.
La parité doit être respectée entre les représentants des salariés et les représentants des employeurs.
La composition du jury plénier est identique pendant toute la durée de la formation ainsi que pour la session de Validation des Acquis de l'Expérience.
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE

En complément du jury, une liste d'experts est nommée afin de participer aux travaux du jury, sans voix délibérative

Monsieur PAILLISSON Guillaume
Conseiller Technique Régional

Monsieur CHENEAU Grégory
Conseiller Technique Régional en Arbitrage

Monsieur GRIGNON Clément
Formateur IR2F

Monsieur GARRIGUES Hervé
Formateur Ligue Centre Val de Loire de Football

Monsieur MAUFROY Marc
Conseiller Technique Départemental

Monsieur MALDENT Maxime
Responsable Administratif et Financier

Monsieur MORIN Xavier
Conseiller Technique Départemental

Le président de jury est le garant de la conformité et du bon déroulement des épreuves.
Le jury d'évaluation de chaque épreuve certificative de l'examen doit être composé au minimum de deux membres.
Le jury des épreuves de sélection à l'entrée en formation au Brevet de Moniteur de Football se déroulera de 9h00 à 18h30 au Centre Technique Régional de Châteauroux.

Fait à Orléans
Le
Le Président de la FFF ou son représentant
Antonio TEIXEIRA
En qualité de Représentant du Président de la FFF

➢ **JURY BMF 2021/2022 FINAL**

IR2F FFF CENTRE-VAL DE LOIRE

Brevet de Moniteur de Football
Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal officiel du 7 juin 2016)

ARRETE DE COMPOSITION DE JURY

La composition du jury plénier est arrêtée par le Président de la FFF ou son représentant sur proposition du Directeur technique national de la FFF ou son représentant, en qualité de Président du jury. Au sein de l'Organisme de Formation, le Président de la FFF est représenté par le Président de la Ligue régionale ou son représentant.

La composition du Jury plénier du Brevet de Moniteur de Football dont le jury d'entrée se tiendra
le 1er juin, 3 juin et 10 juin 2021 au Centre Technique Régional à Châteauroux
et le jury final **le 24 Juin 2022**
est fixée comme suit :

PRESIDENT :
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant :
Monsieur Jérôme MONOT, Directeur Technique Régional

MEMBRES :

- le Président de la Ligue régionale ou son représentant : Responsable élu de l'Institut régional de formation : Monsieur REBRIOUX Michel, élu responsable de l'IR2F

- au minimum deux cadres techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :
  Madame Françoise TARTARIN, Conseiller Technique Régional
  Monsieur Nicolas CHAUVEAU, Responsable pédagogique IR2F

- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :
  Monsieur BOUQUET Maurice, Brevet d'Entraîneur Formateur de Football

- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :
  Monsieur Patrice COLAS, Membre de l'Union Nationale des Entraîneurs et Cadres Techniques du Football

- au minimum une personne représentante de l'U2C2F :
  Monsieur RIDIRA Baptiste, D.E.S.J.E.P.S. Football, entraineur

La moitié du jury doit être composée de membres extérieurs (personne qualifiée, représentant(s) des salariés, représentant(s) des employeurs) à l'autorité délivrant la certification.
Le président du jury n'est pas comptabilisé dans la parité entre, d'une part, les membres de la FFF, et d'autre part, les membres extérieurs. Il s'ajoute à la composition établie.
Le jury doit être composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions.
La parité doit être respectée entre les représentants des salariés et les représentants des employeurs.
La composition du jury plénier est identique pendant toute la durée de la formation ainsi que pour la session de Validation des Acquis de l'Expérience.
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Brevet de Moniteur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal officiel du 7 juin 2016)

ANNEXE

En complément du jury, une liste d'experts est nommée afin de participer aux travaux du jury, sans voix délibérative

Monsieur Jean FERRE
Formateur Ligue Centre Val de Loire de Football

Monsieur Benjamin CAVOIZY
Conseiller Technique Régional

Monsieur Guillaume PAILLISSON
Conseiller Technique Régional

Monsieur Grégory CHENEAU
Conseiller Technique Régional en Arbitrage

Monsieur Clément GRIGNON
Formateur IR2F

Monsieur Hervé GARRIGUES
Formateur Ligue Centre Val de Loire de Football

Monsieur Denis CARREL
Conseiller Technique Régional

Monsieur Marc MAUFROY
Conseiller Technique Départemental

Monsieur Michael MARIE
Conseiller Technique Départemental

Monsieur Maxime MALDENT
Responsable Administratif et Financier IR2F

Madame Séverine THIBAULT
Référente Administrative IR2F

Le président de jury est le garant de la conformité et du bon déroulement des épreuves.
Le jury d'évaluation de chaque épreuve certificative de l'examen doit être composé au minimum de deux membres.
Le jury des épreuves de sélection à l'entrée en formation au Brevet de Moniteur de Football se déroulera de 9h00 à 18h30 au Centre Technique Régional de Châteauroux.

Fait à Orléans
Le
Le Président de la FFF ou son représentant
Antonio TEIXEIRA
En qualité de Représentant du Président de la FFF

➢ **JURY BEF 2022/2023**

IR2F FFF CENTRE-VAL DE LOIRE

Brevet d'Entraineur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau III inscrit au RNCP - code NSF 335p
(arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal officiel du 7 juin 2016)

ARRETE DE COMPOSITION DU JURY

La composition du jury plénier est arrêtée par le Président de la FFF ou son représentant sur proposition du Directeur technique national de la FFF ou son représentant, en qualité de Président du jury. Au sein de l'Organisme de Formation, le Président de la FFF est représenté par le Président de la Ligue régionale ou son représentant.

La composition du Jury plénier du Brevet d'entraîneur de Football dont le jury d'entrée se tiendra
le 3 juin 2022 au Centre Technique Régional à Châteauroux
et le jury final **le 7 juillet 2023**
est fixée comme suit :

PRESIDENT :
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant :
Monsieur Jérôme MONOT, Directeur Technique Régional

MEMBRES :

- le Président de la Ligue régionale ou son représentant : Responsable élu de l'Institut régional de formation : Monsieur REBRIOUX Michel, Responsable élu de l'IR2F

- au minimum deux cadres techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :
  Madame TARTARIN Françoise, Conseiller Technique Régional
  Monsieur CHAUVEAU Nicolas, Responsable pédagogique IR2F

- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :
  Monsieur CARREL Denis, Conseiller Technique Régional

- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :
  Monsieur COLAS Patrice, Membre de l'Union Nationale des Entraîneurs et Cadres Techniques du Football

- au minimum une personne représentante de l'U2C2F :
  Monsieur RIDIRA Baptiste, D.E.S.J.E.P.S. Football, entraineur.
  Suppléant : Monsieur BOUQUET Maurice, Brevet d'Entraîneur Formateur de Football.

La moitié du jury doit être composée de membres extérieurs (personne qualifiée, représentant(s) des salariés, représentant(s) des employeurs) à l'autorité délivrant la certification.
Le président du jury n'est pas comptabilisé dans la parité entre, d'une part, les membres de la FFF, et d'autre part, les membres extérieurs. Il s'ajoute à la composition établie.
Le jury doit être composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions.
La parité doit être respectée entre les représentants des salariés et les représentants des employeurs.
La composition du jury plénier est identique pendant toute la durée de la formation ainsi que pour la session de Validation des Acquis de l'Expérience.
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE

En complément du jury, une liste d'experts est nommée afin de participer aux travaux du jury, sans voix délibérative

Monsieur PAILLISSON Guillaume
Conseiller Technique Régional

Monsieur CHENEAU Grégory
Conseiller Technique Régional en Arbitrage

Monsieur GRIGNON Clément
Formateur IR2F

Monsieur GARRIGUES Hervé
Formateur Ligue Centre Val de Loire de Football

Monsieur MAUFROY Marc
Conseiller Technique Départemental

Monsieur MALDENT Maxime
Responsable Administratif et Financier

Monsieur MORIN Xavier
Conseiller Technique Départemental

Le président de jury est le garant de la conformité et du bon déroulement des épreuves.
Le jury d'évaluation de chaque épreuve certificative de l'examen doit être composé au minimum de deux membres.
Le jury des épreuves de sélection à l'entrée en formation au Brevet d'entraîneur de Football se déroulera de 9h00 à 18h30 au Centre Technique Régional de Châteauroux.

Fait à Orléans
Le
Le Président de la FFF ou son représentant
Antonio TEIXEIRA
En qualité de Représentant du Président de la FFF

➢ **JURY BEF 2021/2022 FINAL**

Brevet d'Entraîneur de Football
Titre à finalité professionnelle de niveau III inscrit au RNCP (arrêté du 10 août 2012 publié au Journal officiel du 22 août 2012)

ARRETE DE COMPOSITION DU JURY

La composition du jury plénier est arrêtée par le Président de la FFF ou son représentant sur proposition du Directeur technique national de la FFF ou son représentant, en qualité de Président du jury. Au sein de l'Organisme de Formation, le Président de la FFF est représenté par le Président de la Ligue régionale ou son représentant.

La composition du Jury plénier du Brevet d'entraîneur de Football dont le jury d'entrée se tiendra
le 11 Juin 2021 au Centre Technique Régional à Châteauroux
et le jury final le **24 juin 2022**
est fixée comme suit :

PRESIDENT :
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant :
Monsieur Jérôme MONOT, Directeur Technique Régional

MEMBRES :

- le Président de la Ligue régionale ou son représentant : Responsable élu de l'Institut régional de formation : Monsieur REBRIOUX Michel, élu responsable de l'IR2F

- au minimum deux cadres techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :
  Madame Françoise TARTARIN, Conseiller Technique Régional
  Monsieur Nicolas CHAUVEAU, Responsable pédagogique IRFF

- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :
  Monsieur BOUQUET Maurice, Brevet d'Entraîneur Formateur de Football.

- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :
  Monsieur Patrice COLAS, Membre de l'Union Nationale des Entraîneurs et Cadres Techniques du Football

- au minimum une personne représentante de l'U2C2F :
  Monsieur RIDIRA Baptiste, D.E.S.J.E.P.S. Football, entraineur.

La moitié du jury doit être composée de membres extérieurs (personne qualifiée, représentant(s) des salariés, représentant(s) des employeurs) à l'autorité délivrant la certification.
Le président du jury n'est pas comptabilisé dans la parité entre, d'une part, les membres de la FFF, et d'autre part, les membres extérieurs. Il s'ajoute à la composition établie.
Le jury doit être composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions.
La parité doit être respectée entre les représentants des salariés et les représentants des employeurs.
La composition du jury plénier est identique pendant toute la durée de la formation ainsi que pour la session de Validation des Acquis de l'Expérience.
Le directeur technique national de la FFF ou son représentant est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE

En complément du jury, une liste d'experts est nommée afin de participer aux travaux du jury, sans voix délibérative

Monsieur FERRE Jean
Formateur Ligue Centre Val de Loire de Football

Monsieur CAVOIZY Benjamin
Conseiller Technique Régional

Monsieur PAILLISSON Guillaume
Conseiller Technique Régional

Monsieur CHENEAU Grégory
Conseiller Technique Régional en Arbitrage

Monsieur Clément GRIGNON
Formateur IR2F
Monsieur Hervé GARRIGUES
Formateur Ligue Centre Val de Loire de Football

Monsieur Denis CARREL
Conseiller Technique Régional

Monsieur Marc MAUFROY
Conseiller Technique Départemental

Le président de jury est le garant de la conformité et du bon déroulement des épreuves.
Le jury d'évaluation de chaque épreuve certificative de l'examen doit être composé au minimum de deux membres.
Le jury des épreuves de sélection à l'entrée en formation au Brevet d'entraîneur de Football se déroulera de 9h00 à 18h30 au Centre Technique Régional de Châteauroux.

Fait à Orléans
Le
Le Président de la FFF ou son représentant
Antonio TEIXEIRA
En qualité de Représentant du Président de la FFF

Bilan du séminaire des employés du 05/04/2022

Organisation de la journée :

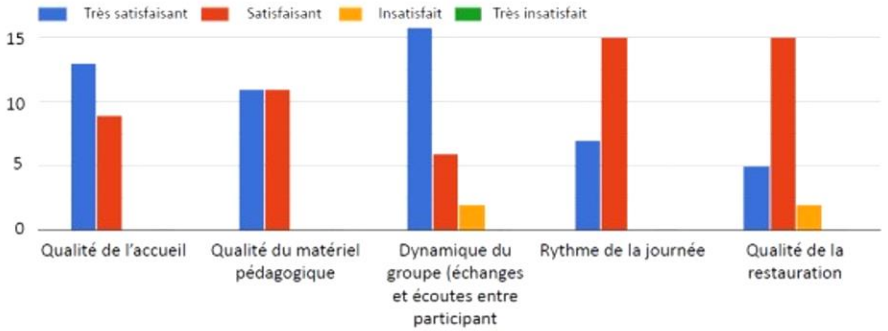

Nuage de mots

Les contenus et outils présentés vous seront-ils utiles dans votre activité ?

Nuage de mots
Quels sont, pour vous, les 2 points forts du séminaire ?
La présentation des Districts et Ligue
Rencontres
Mettre un visage sur les noms
Échanges sur les méthodes de travail
ÉCHANGES
Le partage
Convivialité
Échanges avec les autres collègues des autres districts
Mise en évidence des problèmes rencontrés
Les tables rondes

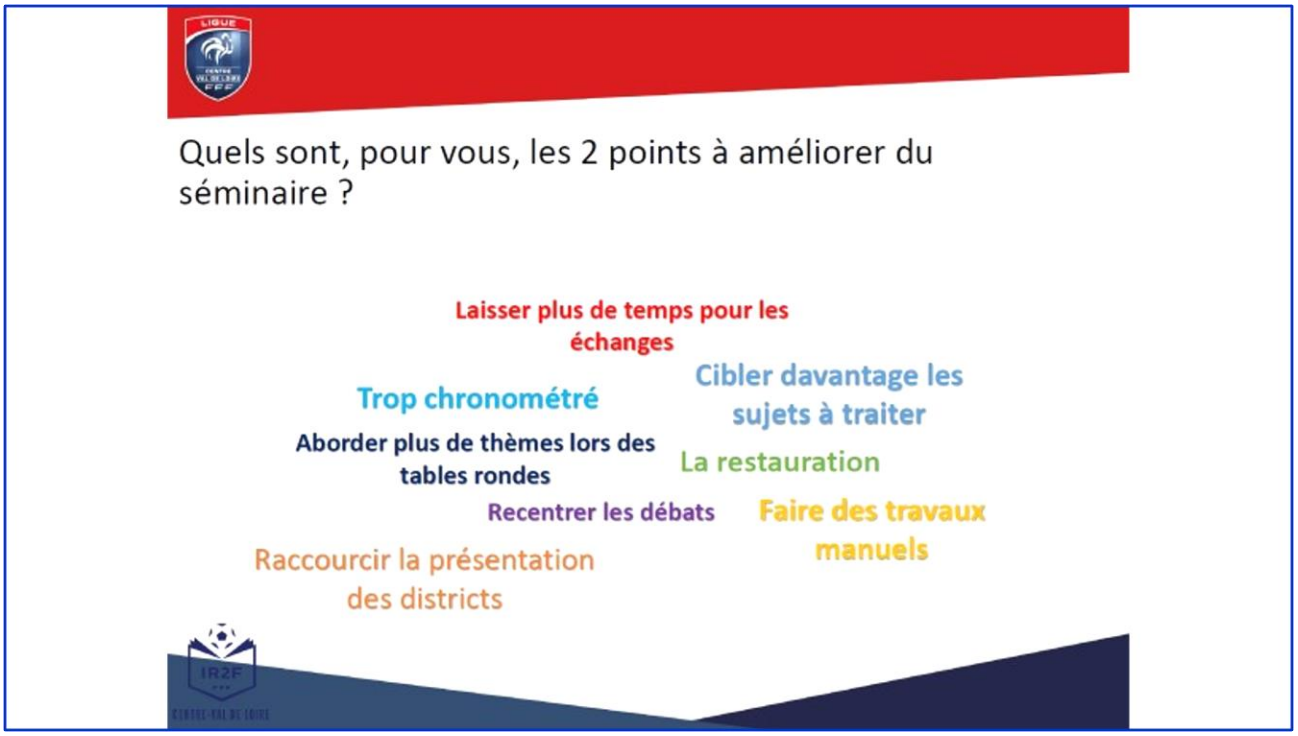
Quels sont, pour vous, les 2 points à améliorer du séminaire ?
Laisser plus de temps pour les échanges
Trop chronométré
Cibler davantage les sujets à traiter
Aborder plus de thèmes lors des tables rondes
La restauration
Recentrer les débats
Faire des travaux manuels
Raccourcir la présentation des districts

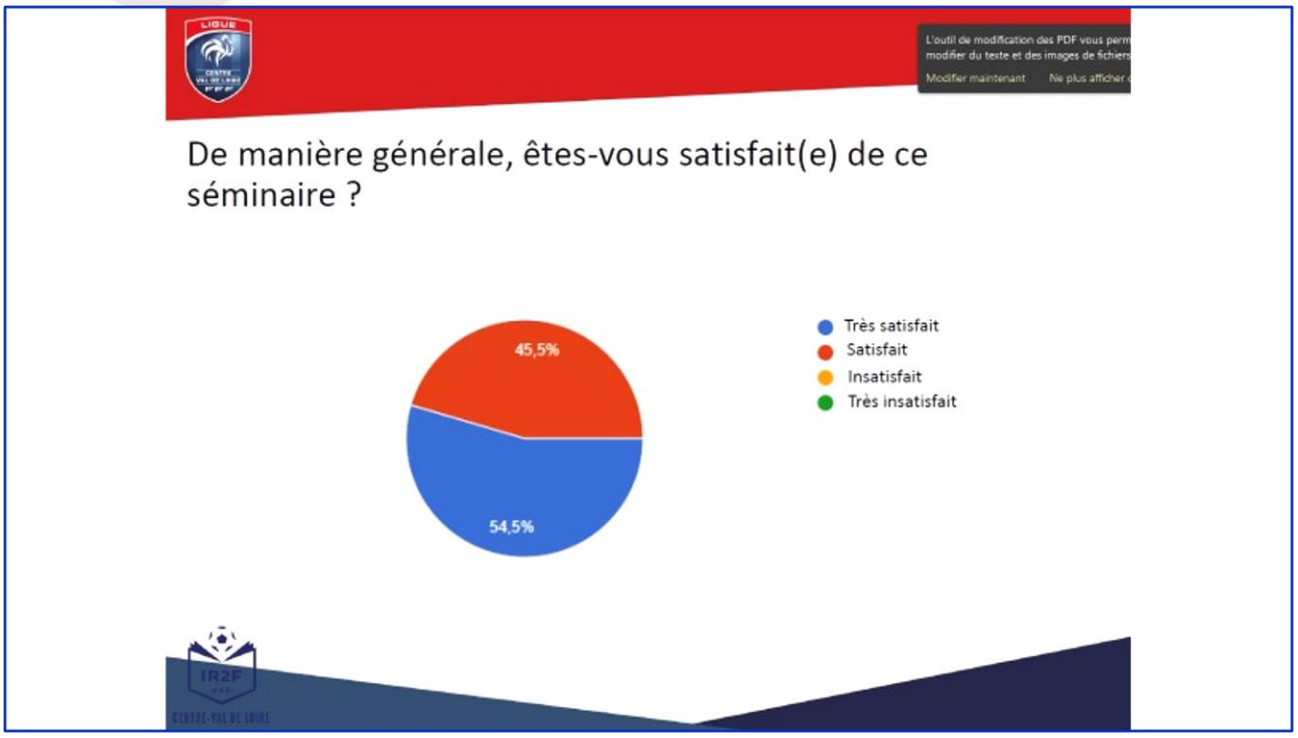
De manière générale, êtes-vous satisfait(e) de ce séminaire ?
45,5%
54,5%
Très satisfait
Satisfait
Insatisfait
Très insatisfait

Nuage de mots
Autres commentaires :
Bonne initiative
Mettre en place des formations dans le cadre d'actualisation des compétences
MERCI !
Super journée !
A renouveler

Bilan du séminaire sur l'employabilité du 23/04/2022

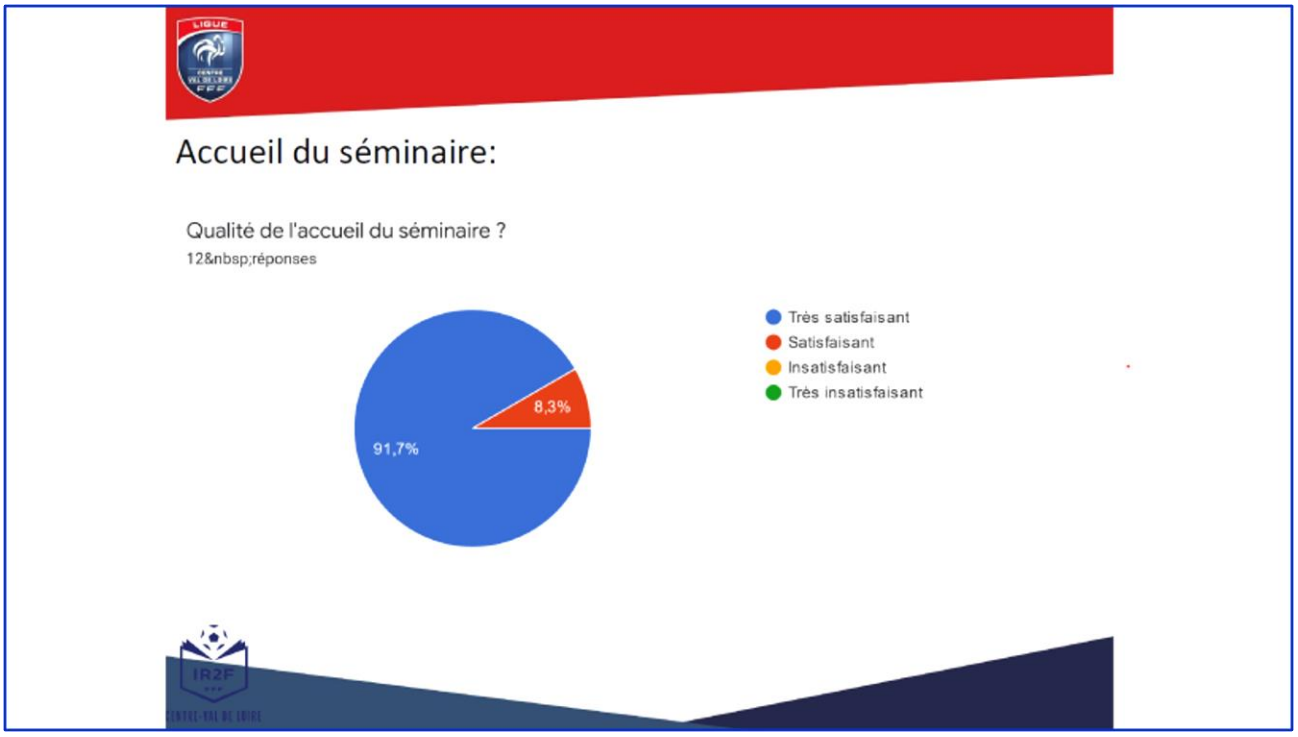

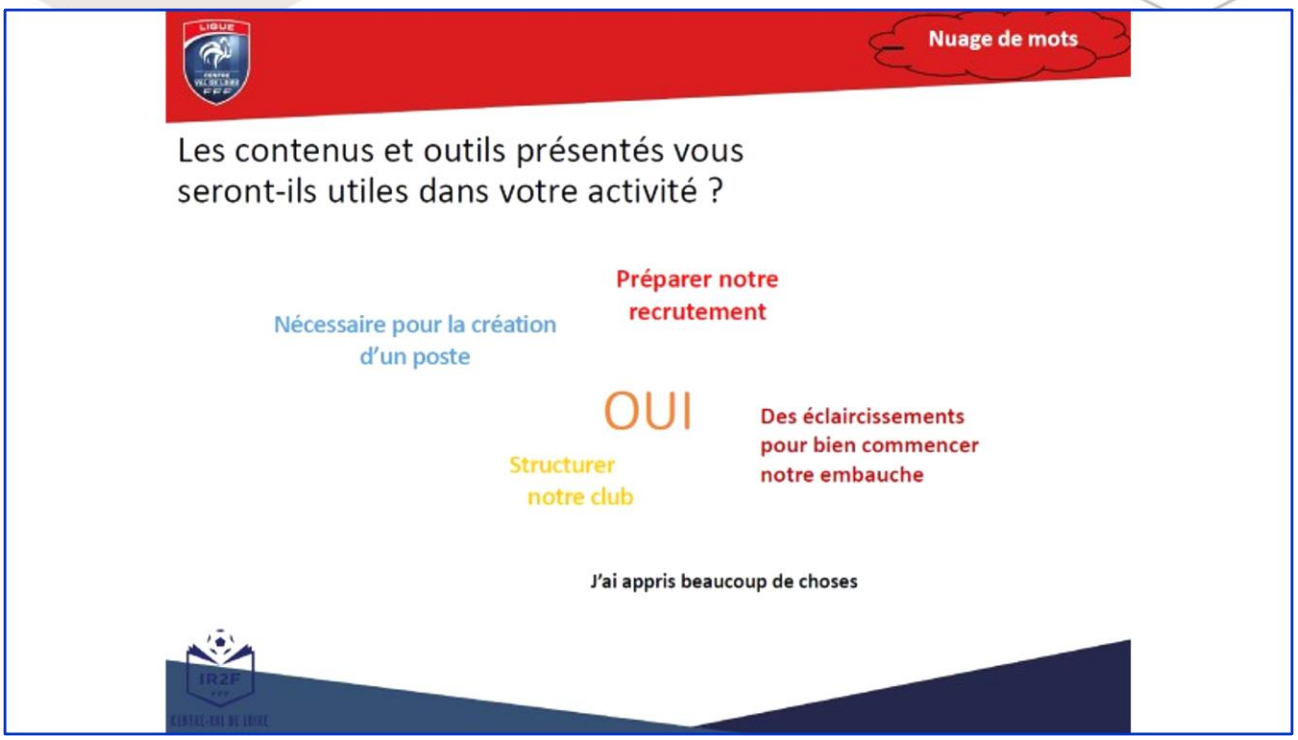
Nuage de mots
Les contenus et outils présentés vous seront-ils utiles dans votre activité ?
Préparer notre recrutement
Nécessaire pour la création d'un poste
OUI
Des éclaircissements pour bien commencer notre embauche
Structurer notre club
J'ai appris beaucoup de choses

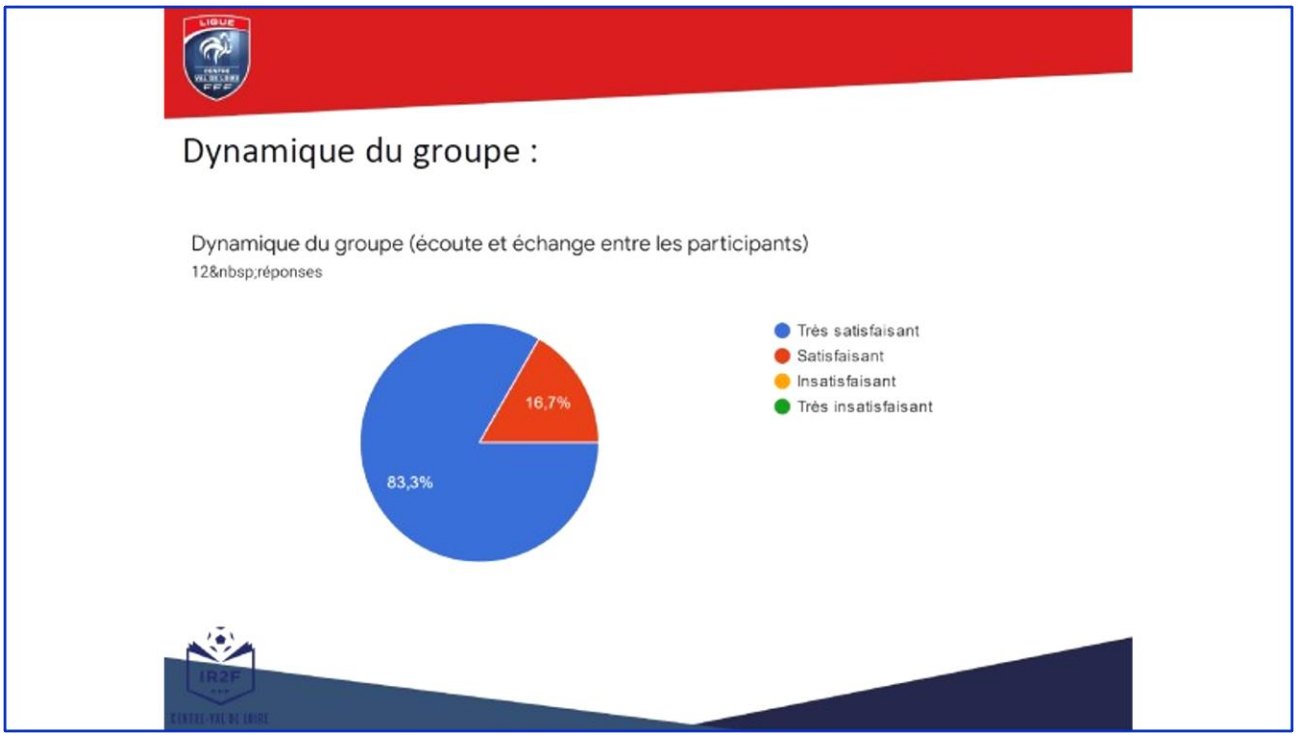
Dynamique du groupe :
Dynamique du groupe (écoute et échange entre les participants)
12 réponses
16,7%
83,3%
Très satisfaisant
Satisfaisant
Insatisfaisant
Très insatisfaisant

Nuage de mots
Quels sont pour vous les 2 points forts du séminaire Emploi?
Clarté des informations
Formation des dirigeants
Echanges
Connaissance des dossiers
Synthèse des subventions
Intervenant Drajes CROS

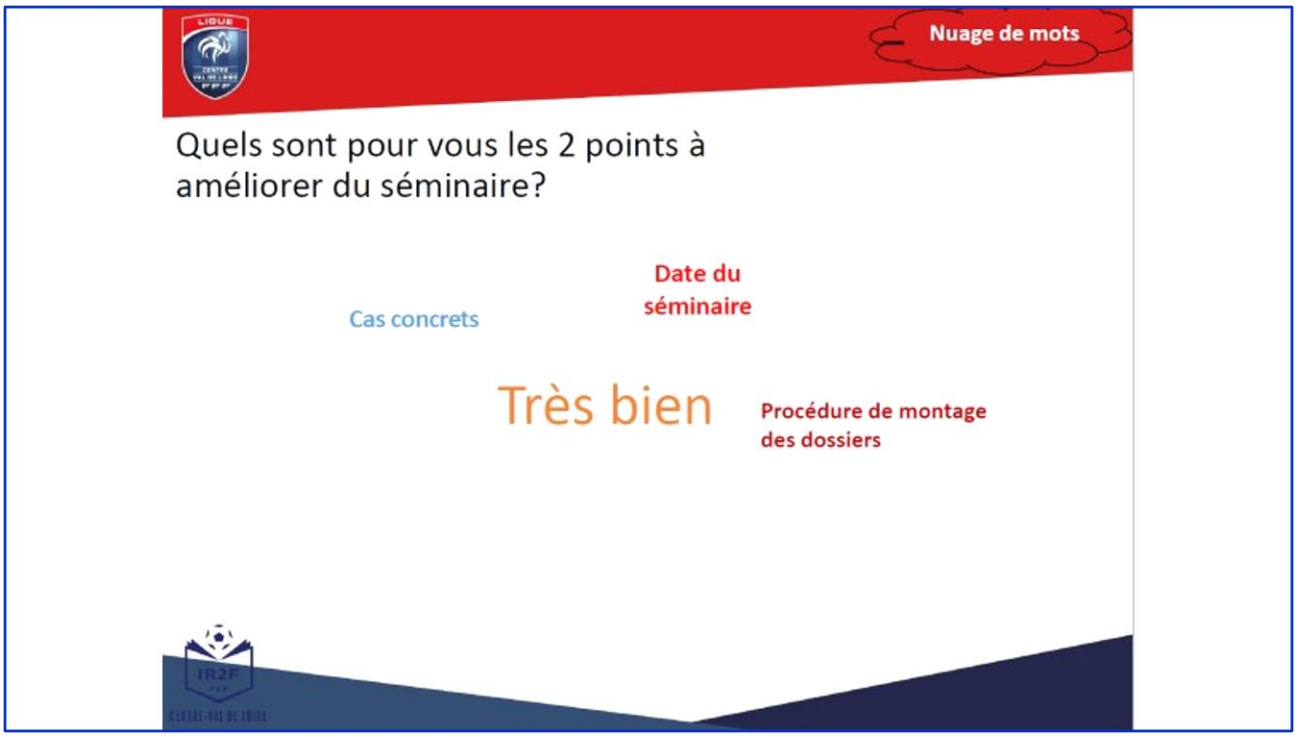
Nuage de mots
Quels sont pour vous les 2 points à améliorer du séminaire?
Date du séminaire
Cas concrets
Très bien
Procédure de montage des dossiers

Satisfaction générale :

De manière générale, êtes-vous satisfait de ce séminaire Emploi ?

12 réponses

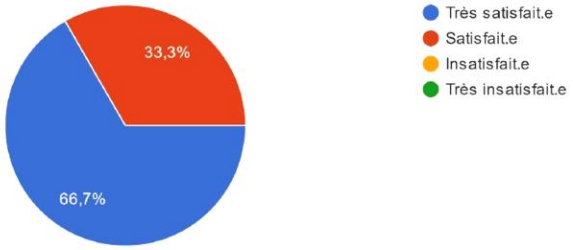

Nuage de mots

Autres commentaires :

MERCI !

Les dates sont dépassées!

Tour de table :

- **Joel LEBLANC :** Festival U 13 au CTR très bonne participation active du personnel du CTR.
- **Michel REBRIOUX :** Il serait important de mettre en place une formation des délégués sur la gestion des conflits.

AGENDA

Date	Horaire	Manifestation	Lieu	Représentant(s)
10/05/2022	18H00	COMITE DIRECTEUR	LIGUE	
05/07/2022	18H00	COMITE DIRECTEUR	LIGUE	

PLANNING DES MANIFESTATIONS

Date	Horaire	Manifestation	Lieu	Représentant(s)
11/06/2022	MATIN	ASSEMBLEE GENERALE LIGUE	VENDOME (41)	Comité Directeur
17/06/2022	JOURNEE	ASSEMBLEE GENERALE LFA	NICE	Délégation Ligue
18/06/2022	JOURNEE	ASSEMBLEE GENERALE FFF	NICE	Délégation Ligue
23/06/2022	SOIR	ASSEMBLEE GENERALE D37	PARCAY SUR VIENNE (37)	
24/06/2022	SOIR	ASSEMBLEE GENERALE D18	HERRY (18)	Antonio TEIXEIRA
25/06/2022	MATIN	ASSEMBLEE GENERALE D41	MONTRICHARD (41)	
30/09/2022	SOIR	ASSEMBLEE GENERALE D45	PATAY (45)	
01/10/2022	MATIN	ASSEMBLEE GENERALE D36	ARDENTES (36)	
14/10/2022	SOIR	ASSEMBLEE GENERALE D28	DONNEMAIN (28)	
29/10/2022	MATIN	ASSEMBLEE GENERALE LIGUE	STAPS ORLEANS	Comité Directeur

Le Président de la séance
Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire de séance
Alain DESOEUVRES

Publié le 02/06/2022